

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 6/09/2019 Date de révision: 6/09/2019 Remplace la fiche: 3/11/2014 Version: 3.0

#### RUBRIQUE 1: I dentification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. I dentificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : DL Egaline Primer

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DL CHEMICALS Roterijstraat 201-203 B-8793 Waregem - Belgium

T + 32 56 62 70 51 - F + 32 56 60 95 68 <u>info@dl-chem.com</u> - <u>www.dl-chem.com</u>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 32 70 245 245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'annexe II de REACH

9/09/2019 FR (français) 1/6

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

Premiers soins après inhalation : Mettre la victime à l'air libre.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaire

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRI QUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont autorisés.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit

absorbant. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Eviter tout contact direct avec le produit.

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, Mesures d'hygiène avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Après utilisation bien fermer le couvercle. Conditions de stockage

Lieu de stockage : Protéger du gel.

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

9/09/2019 FR (français) 2/6

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection oculaire:

Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: LiquideApparence: Liquide.Couleur: Bleu(e).

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 8

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible Point de fusion Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1,05 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité : Aucune donnée disponible
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : 1500 mPa·s

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune sous utilisation normale.

#### 10.4. Conditions à éviter

Humidité. Se fige si exposé à l'eau (l'humidité)

9/09/2019 FR (francais) 3/6

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 8

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 8

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

DL	Egali	ine	Primer

Viscosité, cinématique 1428,571 mm²/s

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu : Non classé

aquatique

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### DL Egaline Primer

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

9/09/2019 FR (français) 4/6

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID			
14.1. Numéro ONU							
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU							
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			
14.3. Classe(s) de danger pour le transport							
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			
14.4. Groupe d'emballage							
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable			
14.5. Dangers pour l'environnement							
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non			
Pas d'informations supplémentaires disponibles							

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison, Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles.

- Transport par voie terrestre Aucune donnée disponible
- Transport maritime Aucune donnée disponible
- Transport aérien Aucune donnée disponible
- Transport par voie fluviale Aucune donnée disponible
- Transport ferroviaire
   Aucune donnée disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

MSDS Reach Annex II DL-Chem

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

9/09/2019 FR (français) 5/6

# DL Egaline Primer Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

9/09/2019 FR (français) 6/6